

Liste des pièces à remettre :

- La décision de taxation de l'impôt cantonal 2024
- Une copie de la déclaration 2024 (pour les nouveaux clients uniquement)

➤ Situation familiale :

- ✓ Les attestations pour frais de garde
- ✓ enfants en internat degré secondaire = frais effectifs
- ✓ pour les étudiants hors canton = frais de chambre
- ✓ aidez-vous bénévolement une personne ? nom de la personne et attestation médicale (ou d'un centre médicosocial).

➤ Pour le revenu agricole :

- ✓ Le nombre de m2 de vignes travaillé en 2025
- ✓ Toutes les attestations de marchands de vins ou de fruits
- ✓ Le nombre de kilos encavés
- ✓ Si vous êtes un encaveur le prix de vente de la bouteille par spécialité
- ✓ Attestation de paiements directs ou subventions
- ✓ Travaux agricoles effectués par des tiers (hélico, confusion, transport)
- ✓ Facture de locations et prêts de personnel
- ✓ Justificatifs des locations de terrains payées
- ✓ Facture de reconstitution de vignes par engin mécanique
- ✓ Facture de fourniture pour réfection de murs
- ✓ Attestation des cotisations AVS 2025

➤ Pour les dettes :

- ✓ Les attestations bancaires faisant mention des intérêts 2025 de toutes les dettes.

➤ Pour les avoirs en banques :

- ✓ Les attestations bancaires faisant mention des intérêts créanciers ainsi que l'impôt anticipé 2025 de tous les avoirs (y. c. obligations, actions...) yc comptes à l'étranger
- ✓ Attestation de gain de loterie et enjeux

➤ Pour les propriétaires d'immeuble :

- ✓ Les loyers encaissés yc à l'étranger
- ✓ Les factures de réparations importantes intervenues durant l'année 2025 (changement de brûleurs, de chaudières, de fenêtres, réfection de toitures ou de façades, taxes communales, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, etc..), assurance du bâtiment.
- ✓ Si vous encaissez des fermages, indiquez le montant ainsi que la surface louée. Pour les vignes laissées contre bons soins, il faut nous remettre une preuve (attestation).

➤ Tous les certificats de salaires 2025 y. c. ceux du conjoint.

- ✓ Il faut nous signaler si des "spécialités" interviennent au niveau des frais de déplacements, si vous suivez une formation de perfectionnement (justificatifs de frais)

➤ Les attestations de chômage, d'allocations familiales, de perte de gain

➤ Les attestations de rentes (AVS - AI - SUVA...) avec date du début.

- ✓ Attestations des prestations en capital (retrait 2^{ème} pilier ou 3a)
- ✓ Y a-t-il des pensions alimentaires ? Si oui, attestation ou montant ?
- ✓ Attestation de prévoyance liée 2^{ème} et 3^{ème} pilier
- ✓ Toutes les attestations d'assurances-vie (éventuellement police d'assurance)
- ✓ **Si vous suivez un régime spécial (diabète, cœliaque,) = attestation de votre médecin.**
- ✓ Si vous avez eu des frais de maladie et de guérison importants et que vous estimez que ceux-ci dépassent le 2% de votre revenu imposable, il convient de joindre les factures. Pour les frais ayant été réglés par votre caisse-maladie il est conseillé de demander à cette dernière de vous faire parvenir le décompte annuel.
- ✓ Attestation de résidence dans un home avec le nombre de jours
- ✓ Décision de rente pour impotence
- ✓ Attestation de dons à des œuvres d'utilité publique